

## Changement de lieu de travail et handicap

Par bipbip9124, le 06/03/2008 à 23:10

Bonjour,

Je suis travailleur handicapé Catégorie C reconnu à 80 % par la COTOREP. Je travaille en milieu ordinaire. Ayant un problème moteur, j'utilise des cannes anglaises pour me déplacer.

Cela fait deux ans que je travaille pour cet employeur et depuis le rachat de l'entreprise, notre lieu de travail va changer.

A l'heure actuel, mon entreprise se situe à 30 min (1h aller retour) à pied de mon domicile et d'ici peu, je vais me trouver à 1h30 (3h aller retour) de mon travail en transport RER.

Que suis-je en droit de demander par rapport à cette nouvelle situation qui m'oblige à prendre les transports et qui augmente le temps de trajet ?

Mon employeur a t'il des obligations face à cette situation particulière ?

Je vous remercie par avance des réponses que vous pourez m'apporter.

Cdt,